

MOUVEMENT 2026

**APPEL À CANDIDATURE POUR POSTE SPÉCIFIQUE
DONNANT LIEU À COMMISSION D'ENTRETIEN**

**Enseignant dans le dispositif «Enseignement d'une Matière
Intégrée à une Langue Étrangère (EMILE)**

Retour des candidatures pour le 18 janvier 2026, délai de rigueur

Commissions d'entretiens prévues le mercredi 25 février et les mercredis 04 et 18 mars 2026 (des dates supplémentaires pourront être ajoutées au regard du nombre de candidats)

Conditions d'exercice :

Le dispositif s'inscrit dans le cadre de l'axe 9 du plan langues vivantes lancé à l'échelle nationale depuis 2019.

L'enseignant(e) devra mettre en œuvre dans sa classe (et peut-être dans une autre en fonction de l'organisation interne à l'école) un enseignement d'une ou plusieurs disciplines en anglais à raison de 3 à 12h par semaine (en plus des 54 h annuelles dévolues à l'enseignement de l'anglais comme discipline).

Une formation départementale sera proposée aux enseignant(e)s impliqués dans le dispositif.

Les classes concernées sont en priorité les classes de CM, puis de CE et de CP. La poursuite du dispositif sera assurée au collège.

Les écoles engagées pourront, en outre, bénéficier d'un accompagnement particulier à la mise en place de projets européens.

Profil des candidats :

- Niveau B2/C1 en référence au Cadre Européen Commun de Référence des Langues ;
- Bonne connaissance de la culture des pays anglophones ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Capacité à s'engager dans un dispositif innovant et ce dans une logique de recherche/action/formation ;
- Capacité à s'engager dans des projets partenariaux avec des pays de langue anglaise.

L'entretien :

D'une durée de 25 minutes environ, il se déroulera en anglais et visera à mesurer les compétences du candidat dans les domaines de la compréhension écrite/orale et de la production orale sur la base d'un document écrit portant sur le champ éducatif. Seront également évaluées : les connaissances du candidat en lien avec le monde anglophone et la manière dont le candidat se projette dans ses missions.

Les enseignants affectés sur un poste EMILE à titre définitif n'ont pas à répondre à l'appel à candidature. Ils participent au mouvement avec une priorité équivalente à un avis « favorable » sur l'ensemble des postes EMILE. Les avis obtenus à compter du mouvement 2024 demeurent valables pour le mouvement 2026, sans avoir à répondre à l'appel à candidature.

Pour postuler : remplir la démarche Colibris et y joindre un CV accompagné d'une lettre de motivation

RAPPEL :

- pour pouvoir être traités dans le cadre du mouvement, les voeux doivent être saisis par le postulant ; se présenter devant la commission d'entretien ne suffit pas à postuler.